



ATIONS UNIES
 CONSEIL
 DE SECURITE



Distr.
 GENERALE
 S/11056/Add.14
 16 mars 1974
 FRANCAIS
 ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport intérimaire supplémentaire du Secrétaire général sur la Force
 d'urgence des Nations Unies

1. Le 15 mars 1974, l'effectif de la Force d'urgence des Nations Unies (FONU), y compris le personnel des quartiers généraux de la FONU et des brigades, s'établissait comme suit :

Autriche	599
Canada	1 080
Finlande	640
Ghana	496
Indonésie	551
Irlande	268
Népal	571
Panama	408
Pérou	356
Pologne	825
Sénégal	399
Suède	621
<hr/>	
Total	6 814
<hr/>	

2. La diminution de l'effectif de la Force est due au rapatriement, le 14 mars 1974, des 139 membres d'une compagnie du bataillon péruvien, qui ne seront pas remplacés.

Déploiement

3. a) Lorsque le processus de dégagement des forces a été terminé, le 4 mars 1974, le poste de commandement avancé de la FONU établi le 26 janvier 1974 en vue de coordonner l'application de l'accord de dégagement du 18 janvier dans ses diverses phases (S/11056/Add.9, alin. b), par. 2), a été retiré et a cessé de fonctionner.

b) Comme je l'ai annoncé dans mon dernier rapport intérimaire S/11056/Add.13, par. 6 b) iv) 7, les bataillons irlandais, péruvien, suédois, indonésien, sénégalais et finlandais ont été déployés, à partir du 4 mars, dans la zone de dégagement de la FONU.

- c) La position de déploiement actuelle de ces bataillons est la suivante :
- i) Bataillon irlandais : Campement de base à Rabah. Il occupe huit avant-postes dans la zone de dégagement, entre la Méditerranée et une ligne située immédiatement au sud d'El Kantara.
 - ii) Bataillon péruvien : Campement de base à Rabah. Il occupe 10 avant-postes dans la zone de dégagement, dans un secteur qui va de la limite sud du bataillon irlandais à une ligne située directement à l'est d'Ismaïlia.
 - iii) Bataillon suédois : Campement de base à Ismaïlia. Il occupe 14 avant-postes dans la zone de dégagement, dans un secteur qui va de la limite sud du bataillon péruvien à une ligne située à l'est de Deversoir.
 - iv) Bataillon indonésien : Campement de base à Ismaïlia. Il occupe 14 avant-postes dans la zone de dégagement, dans un secteur qui va de la limite sud du bataillon suédois à une ligne située à l'est de Kabrit.
 - v) Bataillon sénégalais : Campement de base à Suez. Il occupe 12 avant-postes dans la zone de dégagement, dans un secteur qui va de la limite sud du bataillon indonésien à une ligne située à l'est d'un point se trouvant à 10 km au nord de Suez.
 - vi) Bataillon finlandais : Campement de base à Suez. Il occupe 15 avant-postes dans la zone de dégagement dans un secteur qui va de la limite sud du bataillon sénégalais au golfe de Suez.

d) Au total, l'effectif des six bataillons déployés dans la zone de dégagement de la FUNU s'élève à environ 2 835 officiers et militaires d'autres grades. Ils se répartissent entre les positions occupées dans la zone et les campements de base où, conformément à la pratique militaire habituelle, ils sont affectés à des fonctions locales de réserve et accomplissent les tâches indispensables de la vie militaire ainsi que des travaux de construction et autres tâches nécessitées par le roulement des effectifs. Outre que des patrouilles ont lieu constamment, les positions armées dans la zone sont occupées naturellement, 24 heures sur 24, par une force dont l'effectif s'élève au total à quelque 1 300 hommes, nombre qui varie d'un jour à l'autre selon les besoins et l'évolution de la situation locale. Vu la nature du terrain de la zone, qui est une région désertique et ne contient pas de localités habitées ni même de routes longitudinales, il eût été peu pratique d'établir et d'entretenir les campements de base dans la zone de dégagement elle-même.

4. Le déploiement des autres bataillons de la Force se présente de la manière suivante :

- a) Bataillon autrichien : En réserve à Ismaïlia.
- b) Bataillon ghanéen : En réserve au Caire, à Fayid et à Fanara.
- c) Bataillon népalais : En réserve au Caire.
- d) Bataillon panaméen : En réserve à Rabah.
- e) Les éléments canadiens et polonais d'appui logistique continuent à fournir à la Force les services de logistique, de génie, de transport et de communications nécessaires.

Plan relatif au déploiement de bataillons supplémentaires dans la zone de dégagement

5. Afin de permettre la constitution de réserves locales plus nombreuses et afin d'accélérer le roulement des effectifs entre les zones opérationnelles et les campements de base, le commandant de la Force a l'intention de déployer les bataillons panaméen, autrichien et ghanéen dans la zone de dégagement de la FUNU. Cette opération devrait être terminée dans la dernière semaine de mars 1974. Le bataillon népalais, qui est arrivé tout récemment dans la zone de mission de la FUNU, restera stationné au camp de Shams au Caire en attendant l'arrivée de ses véhicules et de son matériel radio.
6. En prévision de l'exécution de ce plan, le bataillon autrichien transférera son campement de base d'Ismaïlia à Suez, et le bataillon ghanéen, actuellement stationné au Caire, transférera ses unités à Fayid. Ces opérations préliminaires seront achevées à la fin de mars 1974.
7. Une fois achevés ces plans de déploiement, la zone de dégagement de la FUNU sera occupée, du nord au sud, par les contingents ci-après dans l'ordre indiqué : irlandais, panaméen, péruvien, suédois, indonésien, ghanéen, sénégalais, autrichien et finlandais. L'affectation des contingents aux secteurs de déploiement dans la zone de dégagement de la FUNU actuellement occupée par les six bataillons mentionnés au paragraphe 3 ci-dessus sera modifiée selon les besoins.
8. Tracé de la ligne A : Sous la supervision de la FUNU, des observateurs militaires de l'ONUST, aidés par des topographes de l'armée égyptienne, sont en train de tracer et de jalonner la ligne A. Le jalonnement de la ligne B a été achevé le 2 février 1974 (S/11056/Add.10, par. 5 b) ii)].
9. Observation du cessez-le-feu et application du dégagement : Au cours de la période considérée, aucune violation importante n'a été relevée. Les seuls incidents relevés par les postes et les patrouilles de la FUNU le long des lignes A et B se sont limités à des incursions mineures et apparemment accidentelles de soldats et de civils que la FUNU a escortés dans leurs zones respectives.
10. Inspections : Les 6 et 13 mars 1974, la FUNU a inspecté les zones d'armements et de forces limités avec l'aide d'observateurs militaires de l'ONUST et en présence des officiers de liaison égyptiens et israéliens respectifs. Les résultats des inspections ont été communiqués aux parties. Le commandant de la Force a l'intention d'organiser des inspections analogues toutes les semaines, selon la même procédure.
11. Recherche de dépouilles mortelles (opération Omega) : L'opération visant à recouvrer les corps de soldats tués pendant les hostilités dans la zone du canal de Suez (S/11056/Add.9, par. 5) se déroule de manière satisfaisante. Dix équipes y participent actuellement, quatre recherchant les corps de soldats égyptiens et six les corps de soldats israéliens. L'opération doit se poursuivre jusqu'au 31 mars 1974.

12. Remise de civils : Le 4 mars 1974, en présence d'officiers de la FUNU et de représentants du Comité international de la Croix-Rouge, 65 civils ont été remis par les autorités israéliennes aux autorités égyptiennes et deux civils ont été remis par les autorités égyptiennes aux autorités israéliennes dans la zone de dégagement. Egalement en présence d'officiers de la FUNU et de représentants du Comité international de la Croix-Rouge, 200 étudiants venant du territoire occupé par Israël sont passés en Egypte au même endroit.

13. Pertes humaines : L'existence, dans la zone de dégagement de la FUNU, de champs de mines non marqués continue à faire courir aux troupes de la FUNU des risques particulièrement graves. Le 9 mars 1974, un soldat péruvien a été tué et sept autres membres du bataillon péruvien ont été blessés, dont deux grièvement, dans un accident de mine qui s'est produit lorsqu'un groupe de soldats péruviens, alors qu'il dressait une tente près de la ligne A, à un point situé à 18 km au nord-est d'Ismaïlia, a heurté un engin explosif.

14. Déminage : Afin de prévenir, dans toute la mesure du possible, le renouvellement d'incidents et de pertes humaines de ce genre, l'unité de génie polonaise a poursuivi ses activités de déminage dans la zone de dégagement de la FUNU. En même temps, les autorités égyptiennes ont fourni des chars à rouleaux pour le déminage le long de la ligne A. Ces opérations se poursuivent encore. Les autorités israéliennes ont maintenant été priées également de prêter leur assistance pour les opérations de déminage le long de la ligne B.